

Hebdo Canada

Volume 1, N° 47

le 28 novembre 1973



Ottawa, Canada.

Les grands travaux de la baie James sont arrêtés, 1

Parlons de nourriture, 2

Visite de spécialistes polonais, 2

Mission suédoise en visite au Canada, 2

Monnaie olympique en circulation en décembre, 3

Consultations indo-canadiennes, 3

Peine de mort pour le meurtre des gardiens de prison et des policiers, 3

Première récolte d'huîtres à Eskasoni, 4

Rapport de l'enquête "Nutrition Canada", 5

Recrutement de main-d'oeuvre agricole pour 1974, 5

A Montréal: réapparition du médecin de famille, 6

Matériel électronique pour satellites, 6

Des ingénieurs vont aider le Brésil, 6

Les grands travaux de la baie James sont arrêtés

Le gigantesque projet québécois d'aménagement hydro-électrique de la baie James un des plus importants et des plus ambitieux du genre qui aient jamais été entrepris, a été arrêté le 15 novembre lorsque le juge Albert Malouf de la Cour supérieure du Québec a émis une injonction ordonnant à des milliers de travailleurs de la construction de cesser leur travail et de quitter les lieux.

Le jugement a été rendu presque un an après que l'Association des Indiens du Québec, représentant environ 28,000 autochtones de la région de la baie James, eut entrepris une action judiciaire pour arrêter le projet en alléguant que ce projet nuisait à l'écologie, qu'il réduisait les lieux de chasse et de pêche des Indiens et qu'il violait leurs droits de propriété. Les auteurs de la poursuite disaient douter qu'un aussi vaste projet soit indispensable à la mise en valeur du Québec.

La décision freine, du moins temporairement, le programme de 6 milliards de dollars qui exige, pour qu'on puisse capter l'énergie de la rivière la Grande, tributaire de la baie James, le détournement de 3 rivières et la construction de 4 barrages, de plusieurs centrales électriques, de 3 aéroports et de 600 milles de routes.

Dans son jugement, qui forme un document de 174 pages, le juge Malouf stipule que cette région, soit quelque 137,337 milles carrés couvrant le cinquième du Québec ou deux fois la superficie de la Grande-Bretagne ne saurait être mise en valeur sans qu'on ait tout d'abord obtenu le consentement des populations autochtones. Il affirme que la région est menacée de dévastation si le travail se poursuit plus avant et il ordonne aux exploitants de cesser de violer et d'endommager l'environnement et les ressources naturelles du territoire.

Aux yeux des exploitants, c'est-à-dire la Société de développement de la baie James, la Société d'énergie de la baie James et quelque 25 entrepreneurs, le jugement ne signifie pas que le projet a été annulé mais seulement que la

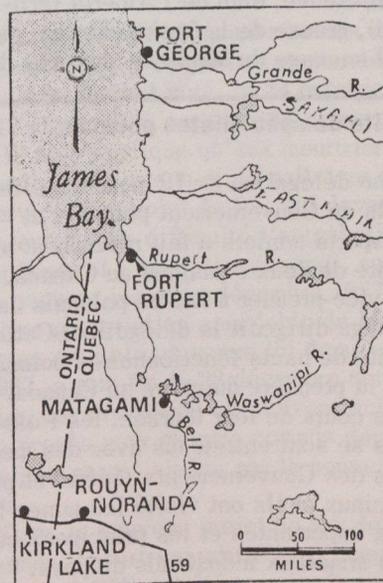
construction doit cesser jusqu'à ce qu'un jugement final soit rendu.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a affirmé le 15 novembre qu'on allait interjeter appel.

Les exploitants ont répondu aux arguments des autochtones en affirmant que seulement 2,492 milles carrés — environ 2 p. 100 du territoire — seraient inondés et que les Indiens et les Esquimaux, ayant déjà abandonné presque totalement leur mode de vie traditionnel comptaient de moins en moins sur la pêche et la chasse comme moyens d'existence.

Des écologistes se sont opposés au projet en affirmant qu'il devait être arrêté jusqu'à ce qu'une analyse des dommages possibles à l'environnement puisse être faite.

La province de Québec soutient que, vers 1985, les exigences énergétiques atteindront 32 millions de kilowatts, en comparaison de 12,6 millions en 1972.



Le versant québécois de la baie James compte cinq rivières principales: Nottaway, Broadback, Rupert, Eastmain et la Grande. Elles coulent sur des distances variant de 250 à 500 milles et constituent un formidable réseau hydrographique qui, dès 1934, avait fait l'objet d'études en vue de l'aménagement hydro-électrique.

Parlons de nourriture

Demandez à des Canadiens de nommer leur plat national et ils le feront rapidement et avec enthousiasme, mais leurs réponses seront probablement différentes.

“Le homard” dira l’un, “la viande de chevreuil” rétorquera l’autre. Et on vous parlera de notre fromage *Cheddar* avec la tarte aux pommes, de l’omble arctique, des tranches de bison, de la soupe aux pois, du poulet *barbecue*, des crêpes arrosées de sirop d’érable, du saumon ainsi que de bien d’autres choses.

Les Canadiens sont particulièrement friands de mets savoureux. La bonne cuisine fait l’objet de conversations nourries pour le moins aussi courantes que les prévisions météorologiques. La fidèle amitié d’un Canadien vous est acquise en échange de votre recette de homard préférée.

Le chef d’un grand hôtel d’Ottawa auquel on avait demandé de servir un repas typiquement canadien, lors de la visite royale au pays, offrait un menu où s’alignaient les spécialités de chaque province: jus de pomme de la Nouvelle-Écosse, huîtres des Maritimes, soupe aux pois du Québec, saumon de Terre-Neuve, élan de l’Alberta (grillade), grouse de la Saskatchewan, canard sauvage du Manitoba, pommes de

terre du Nouveau-Brunswick, courge Reine Anne de l’Ontario, bombe d’érable glacée, fruits confits de la Colombie-Britannique et fromages de l’Ontario.

Nourriture offerte à l’occasion des foires et des festivals

La nourriture joue un rôle important au cours des réjouissances estivales à travers le Canada. Un nombre croissant de festivals nostalgiques rappellent l’époque des pionniers. On relate qu’à l’une de ces fêtes dans l’Ouest canadien, l’omniprésente saucisse chaude (*hot dog*) se vendait moins que “l’épaisse tranche de pain maison, juste sorti du four au grand air et cuit de la même façon que le faisaient les premiers pionniers”.

A Flin Flon (Manitoba), se déroule un festival annuel de pêcheurs qui comporte aussi des épreuves de “brame de l’original, d’appel de la squaw et de cuisson de galette écossaise”.

Aux régates des pêcheurs de Nouvelle-Écosse, les visiteurs sont friands de homard très frais, de poulet *Barbecue*, de pain, de tarte et de pâtisserie maison.

La caractéristique du stampede de Calgary est la cantine tractée qui se trouve partout pour servir gratuitement un petit déjeuner de crêpes (*flap jacks*) et de bacon canadiens.

Visite de spécialistes polonais

Une délégation de 12 membres officiels du Gouvernement polonais et d’experts miniers a fait récemment une visite de deux semaines au Canada. Le vice-premier ministre polonais Jan Mitrega dirigeait la délégation. Cette visite de hauts fonctionnaires polonais est la première du genre au Canada.

Au cours de leur tournée, les Polonais se sont entretenus avec des membres des Gouvernements fédéral et provinciaux et ils ont visité les mines les plus importantes et les principaux centres minéraux industriels du pays.

Cette visite donnait suite à une invitation du ministre de l’Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald. Une délégation minière canadienne sous la direction de M. Jack Austin, sous-ministre de ce ministère, avait visité l’industrie minière de la Pologne au cours des mois de mai et juin.

Les objectifs de la délégation polonaise au Canada étaient de permettre à ses membres de se familiariser avec l’industrie minière actuelle, de créer un climat de coopération entre les industries des deux pays et d’échanger des opinions sur la mise en valeur, le traitement et l’utilisation du charbon et des métaux non ferreux. L’itinéraire comprenait des visites à Rouyn-Noranda, au Québec; à Thompson, au Manitoba; les sables pétrolifères de l’Athabasca, en Alberta; et des mines de charbon en Colombie-Britannique et en Alberta.

Au cours de sa visite à Ottawa, M. Jan Mitrega a eu l’occasion de s’entretenir avec le premier ministre M. Pierre-Elliott Trudeau et avec M. Mitchell Sharp, secrétaire d’État aux Affaires extérieures, sur l’importance d’accroître la coopération générale entre la Pologne et le Canada dans tous les secteurs de l’activité commerciale, scientifique et culturelle.

M. Mitrega qui est ministre des Mines et de l’Énergie de la République populaire de Pologne, et M. Macdonald, le ministre de l’Énergie, des Mines et des Ressources du Canada se sont dits assurés qu’il y avait possibilité d’étendre les relations et les contacts déjà établis, et ils ont convenu d’étudier les moyens de rendre cette coopération plus fructueuse.

Les entretiens entre les hauts fonctionnaires du Gouvernement comprenaient une étude de l’état actuel de la coopération dans divers domaines. On a revu également l’expansion du commerce entre les deux pays, particulièrement au cours des trois dernières années. Les deux parties ont exprimé le désir que les échanges commerciaux puissent s’étendre et se diversifier, surtout en ce qui a trait aux produits manufacturés. Il a été noté que ces produits constituent présentement une partie peu importante des exportations vers la Pologne. Au cours des entretiens, la délégation polonaise a insisté sur le désir de son pays d’obtenir du Canada de la machinerie et de l’équipement, particulièrement pour l’industrie des pâtes et papiers. La délégation polonaise a aussi manifesté le désir de conclure une nouvelle entente à long terme relativement à l’approvisionnement de céréales provenant du Canada. Des entretiens ont récemment eu lieu entre les représentants polonais et canadiens relativement à des sujets d’intérêt commun dans le domaine des pêcheries. Il a été également question des services aériens entre la Pologne et le Canada.

Mission suédoise en visite au Canada

En vue de promouvoir en Amérique du Nord la vente de matériel suédois servant dans l’industrie des pâtes et papiers une Commission commerciale du conseil d’exportation suédois visitera, cet automne, le Canada et les États-Unis.

Les visiteurs, parmi lesquels on comptera trois représentants du laboratoire de recherche suédois sur les produits forestiers, rencontreront des représentants des compagnies canadiennes de pâtes et papiers au début et à la fin de leur visite. Ils arriveront à Montréal le 26 novembre et seront à Vancouver le 10 décembre.

Monnaie olympique en circulation en décembre

Les premières pièces de monnaie commémorant les Jeux Olympiques de Montréal de 1976, seront mises en circulation au début de décembre.

Il y aura sept séries distinctes de quatre pièces, deux de \$10 et deux de \$5. Toutes ces pièces seront en argent sterling,

Les épreuves seront frappées à partir de coins d'argent sterling, comprenant



92.5% d'argent et 7.5% d'alliage de cuivre.

Plus précisément, la teneur en argent fin de chaque pièce de \$5 sera de 0.723 once troy et de 1.44 once troy pour chaque pièce de \$10. Toutes ces pièces auront cours légal au Canada.

La pièce de \$5 sera plus grande que l'ancienne pièce de \$1 en argent, soit 38mm de diamètre. La pièce de \$10 sera un peu plus grande, soit 45mm de diamètre.



Les 28 pièces de cette collection représenteront divers aspects de l'olympique. On a voulu illustrer, de la façon la plus complète, ce grand événement mondial. Le premier tirage, celui de décembre 1973, sera axé sur l'aspect géographique des Jeux de 1976. On y verra une mappemonde, une carte de l'Amérique du Nord, et des vues schématiques de Montréal et de Kingston en Ontario, où se dérouleront des compétitions nautiques.

Voici, selon notre planification, les dates d'émission et les thèmes géné-

raux des six autres séries. Chacune formée de deux pièces de \$5 et de deux pièces de \$10: la deuxième série, prévue pour le printemps 1974 illustrera les symboles olympiques: le flambeau olympique, la flamme olympique, la couronne de laurier, le rameau d'olivier.



La troisième série, à l'automne 1974, rappellera les premiers sports canadiens; la quatrième série, prévue pour le printemps 1975 soulignera les disciplines olympiques d'athlétisme; la cinquième série, à l'automne 1975, sera consacrée aux disciplines olympiques nautiques; le début du printemps 1976 verra apparaître la sixième série consacrée aux sports olympiques d'équipe et de contacts; enfin, la septième série sera l'émission-souvenir et sortira en juin ou juillet 1976. Les emplacements olympiques de Montréal et de Kingston et, probablement, une vue aérienne du stade olympique en seront les thèmes.

Consultations indo-canadiennes

Une délégation de onze fonctionnaires canadiens participe présentement à des consultations économiques indo-canadiennes à New Delhi. La réunion est tenue à la suite d'une invitation du premier ministre Gandhi de l'Inde faite au premier ministre Trudeau lors de la visite au Canada de Madame Gandhi en juin 1973. Les fonctionnaires de haut niveau des deux gouvernements vont concentrer leur attention sur la revue des relations économiques bilatérales, des relations commerciales et de l'aide au développement.

La délégation canadienne dirigée par M. R.E. Collins, sous-secrétaire d'État adjoint au ministère des Affaires extérieures comprend: M. C. Charland, sous-ministre adjoint (expansion des exportations), ministère de l'Industrie et du Commerce, et M. J. Gérin, vice-président (programmes bilatéraux) de l'Agence canadienne de développement international.

Peine de mort pour le meurtre des gardiens de prison et des policiers

Après plus de cinquante heures de débats qui ont commencé en janvier, les députés ont voté, le 24 octobre, à 119 contre 106, pour que la peine capitale ne s'applique qu'aux meurtriers de gardiens de prison et de policiers de service. Le projet de loi, qui devait recevoir sans difficulté l'approbation du Sénat et l'assentiment royal, sera en vigueur jusqu'en décembre 1977.

Une proscription semblable de la peine capitale, devenue loi depuis 1967, a pris fin le 28 décembre dernier; les personnes qui doivent subir un procès pour meurtre commis depuis ce jour seront visées par la nouvelle loi.

Dans le nouveau projet de loi, les termes "meurtre qualifié" et "meurtre non qualifié" ont été remplacés par "meurtre pouvant être puni de mort" et "meurtre pouvant être puni d'emprisonnement".

Si la proposition du Gouvernement n'avait pas été adoptée, toutes les personnes reconnues coupables de meurtre qualifié ou prémédité auraient été soumises à la pendaison.

Première récolte d'huîtres à Eskasoni

La Société Crane Cove Oyster Farm Ltd., premier établissement ostréicole du Canada à élever des huîtres par la méthode de suspension à des cordes, est actuellement en train de recueillir sa première récolte, dans la réserve indienne d'Eskasoni, au Cap Breton (Nouvelle-Écosse).

Première nord-américaine

Environ 1,000 caisses ont été remplies d'huîtres, d'une valeur marchande estimée à \$20,000. Ces huîtres avaient été élevées sur des coquilles de pétoncle suspendues à des câbles placés dans les lacs Bras-D'Or. C'était d'ailleurs la première fois que cette technique d'ostréiculture était utilisée en Amérique du Nord à des fins commerciales.

Les huîtres adultes se reproduisent en juillet; les larves ou naissains d'huîtres nagent alors librement, puis se fixent sur une surface lisse où elles restent jusqu'au moment de la récolte. Au lieu de couler jusqu'au fond du lac, comme il le faisait depuis des siècles, le naissain se fixe maintenant sur les coquilles de pétoncle installées dans les baies et les anses.



Une cordée de coquilles de pétoncles immergées dans l'eau salée pendant plusieurs années, en ressort décorée d'une épaisse enveloppe de graisse et de moules, mais comporte aussi jusqu'à 150 huîtres.



Les radeaux sont toués dans les baies et les anses où les cordées de coquilles de pétoncles sont immergées dans le but de recueillir les naissains qui s'attacheront aux coquilles.



Des pêcheurs à l'emploi de la Crane Cove Oyster Farm, sur la réserve indienne Eskasoni, au cap Breton, affairés à emballer la première récolte de la compagnie, interrompent leur travail pour un goûter aux huîtres.

Pour la première récolte, les cordées de coquilles étaient suspendues à des câbles. Depuis, la compagnie a commencé à utiliser des radeaux mobiles pour remplacer le système de câbles.

Exploitation rentable dès 1976

La Société, constituée en 1971, est exploitée par les Indiens d'Eskasoni, qui en sont les propriétaires, puisque la bande détient, en fidéicomis, les parts de la Société au nom des 1,300 membres de la réserve. Ces derniers prévoient que l'entreprise réalisera des bénéfices substantiels dès 1976.

La récolte de cette année provient de 4,800 cordées d'huîtres, mais

75,000 cordées ont été mises en place pour la récupération du naissain en 1973. Il faut trois ou quatre ans pour qu'une huître atteigne une grosseur commerciale. Ainsi, le groupe de naissains de cette année pourrait fournir une récolte d'une valeur de \$500,000, en 1976.

Subvention de \$775,000

Le ministère des Affaires indiennes a affecté près de \$775,000 à la mise en valeur de la Crane Cove Oyster Farm. L'entreprise est dirigée par un conseil d'administration composé de quatre Indiens, de deux hommes d'affaires non indiens et d'un représentant du

ministère. Il serait souhaitable que le conseil d'administration soit un jour composé uniquement d'Indiens.

Produits en demande

Les huîtres récoltées cet automne se vendront dans la région mais des études sont en cours en vue de déterminer et, subséquemment, de planifier la commercialisation des huîtres d'Eska-soni. Les études du ministère de l'Industrie et du Commerce ont démontré l'existence d'une grande demande pour les huîtres. En fait, une campagne publicitaire bien orchestrée pourrait assurer un marché de 10 à 12 millions de livres d'huîtres par année.

Rapport de l'enquête "Nutrition Canada"

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a déposé le 6 novembre à la Chambre des Communes le premier rapport de l'enquête nationale "Nutrition Canada". Les principales conclusions du rapport sont:

- une grande proportion des adultes canadiens souffrent d'obésité;
- une carence en fer chez de très nombreux Canadiens de tous les âges;
- une carence en protéines chez certaines femmes enceintes et certains enfants;
- une insuffisance de calcium et de vitamine D dans le régime alimentaire de nombreux nourrissons, enfants et adolescents;
- une déficience évidente de vitamine C chez les Esquimaux et, de façon moins étendue, chez les Indiens.

Ce premier rapport de l'enquête nationale est le résultat de plus de trois ans de recherches, d'enquêtes et d'analyses. Les autres rapports touchant aux données spécifiques de chaque province, de même que les rapports spéciaux sur les populations indiennes et esquimaudes, sont attendus le printemps prochain.

"Lorsque tous les rapports auront été présentés, la plupart des problèmes nutritionnels des Canadiens auront été scientifiquement identifiés et clairement définis, a déclaré M. Lalonde, et les Gouvernements fédéral et provinciaux seront dès lors en mesure d'établir des politiques visant à corriger ces problèmes."

Tout en identifiant les principaux problèmes de l'alimentation canadienne, le rapport suggère sept priorités sur lesquelles les gouvernements et les organismes intéressés devraient baser leur action future. Les grandes lignes de ces priorités se lisent comme suit:

- renforcer le rôle réglementaire du Gouvernement pour que la qualité nutritionnelle des aliments canadiens soit assurée;
- développer des programmes efficaces, tant au niveau du gouvernement que de l'industrie, pour informer le public canadien de la valeur d'une bonne nutrition et le motiver dans le même sens;
- mettre l'accent nécessaire, dans les programmes d'éducation nutritionnelle, sur les besoins particuliers et les faiblesses de certains segments de la population;
- développer le sens de la responsabilité individuelle pour l'adoption de saines habitudes alimentaires;
- orienter l'instruction des professionnels de la santé pour qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins nutritionnels de la société;
- mettre sur pied des systèmes de contrôle et de surveillance de la santé nutritionnelle des Canadiens.

M. Lalonde a souligné que "Nutrition Canada" était l'enquête nutritionnelle la plus vaste jamais menée à travers le monde, et qu'un tel travail n'avait été rendu possible que grâce à la coopération entre les Gouvernements fédéral et provinciaux.

"Les fonctionnaires de mon ministère sont à étudier le rapport, a déclaré le ministre, et lorsque leur étude sera complétée, il me sera possible de prendre en considération certaines mesures intérimaires que le Gouvernement pourrait adopter en collaboration avec les provinces, en attendant les rapports à venir. Je suis convaincu que la collaboration des provinces, pour résoudre les problèmes sera tout aussi étendue qu'elle l'a été pour identifier ces mêmes problèmes."

L'industrie alimentaire aura à collaborer à l'aspect réglementaire des solutions et à développer de meilleurs aliments pour le marché. Par ailleurs, certaines catégories de la population auront à changer leurs habitudes alimentaires, en se basant sur de meilleurs programmes éducationnels.

Recrutement de main-d'oeuvre agricole pour 1974

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé que le Gouvernement fédéral s'est engagé à aider les cultivateurs canadiens à recruter, soit au Canada, soit à l'étranger, les travailleurs agricoles dont ils auront besoin en 1974.

Il entreprendra aussi des pourparlers avec les provinces en vue de modifier les ententes actuelles sur la main-d'oeuvre agricole.

Les ententes fédérales-provinciales prévoient le partage des frais de recrutement, de formation et du transport des travailleurs de même que des dispositions pour le logement et pour la recherche portant sur la main-d'oeuvre agricole.

Voici la déclaration du ministre à ce sujet:

"La hausse du coût des produits alimentaires a attiré l'attention du pays sur les problèmes de l'agriculture. Nous voulons tous instamment que les agriculteurs obtiennent une juste part du fruit de leur travail et de leurs investissements, et nous sommes également bien décidés à aider les cultivateurs à résoudre les difficultés, dont ils ne sont pas toujours maîtres, mais qui sont à l'origine de l'augmentation des prix ou de la baisse de la qualité de la production. Au nombre de ces facteurs, il faut citer indubitablement les besoins en main-d'oeuvre, soit saisonnière, soit permanente.

"Nous désirerions que les Comités fédéraux-provinciaux des besoins en main-d'oeuvre étudient les besoins en formation dans l'agriculture, par rapport aux autres priorités, et évaluent la formation donnée actuellement.

"Pour 1974, nous sommes prêts à envisager la possibilité de former des "pools" de main-d'oeuvre agricole d'un très haut niveau, en faisant appel à la main-d'oeuvre étudiante qui bénéficierait de logements, de conditions de transport et de programmes récréatifs, dans le cadre d'une surveillance bien organisée.

"Bien que j'aie pu me récrier sur certains cas où les conditions de vie et de travail réservées aux travailleurs étrangers étaient tout à fait insuffisantes je suis prêt à laisser entrer les travailleurs étrangers en aussi grand nombre qu'il sera nécessaire, pour répondre

aux besoins en main-d'oeuvre, pourvu que les employeurs leur assurent des salaires convenables et de saines conditions de travail, et que cet apport étranger ne porte pas préjudice aux travailleurs canadiens. Néanmoins, je ne vous cache pas que personnellement je préférerais que l'on fasse d'abord l'impossible pour persuader les Canadiens et les aider à s'orienter vers les emplois de l'agriculteur."

A Montréal: réapparition du médecin de famille

Le concept de "médecin de famille" va retrouver son crédit grâce à de récentes mesures prises par le gouvernement du Québec dans le cadre d'un plan qui vise à adapter les services médicaux et sociaux aux besoins de chaque groupe social. Le gouvernement vient de s'engager à financer la création et la continuité d'unités de "médecine familiale" dans cinq hôpitaux de Montréal, tous affiliés à l'Université McGill; il s'agit du *Montreal Children's*, du *Montreal General*, du *Jewish General*, du *Queen Elizabeth*, et de *St. Mary's*. En plus de la subvention octroyée pour biens d'équipement à chacun de ces hôpitaux, le gouvernement fournira \$75,000 par an à quatre d'entre eux; le *Montreal General* diminuera le nombre de ses lits pour consacrer une partie de son budget de fonctionnement à la création d'une unité de médecine familiale qui pourra s'occuper de près de 10,000 malades. Les autres unités prévoient une capacité de 5,000 personnes chacune.

Les unités de médecine familiale sont conçues de manière à pouvoir dispenser des services médicaux plus complets à un plus grand nombre de gens. On y tiendra compte, non seule-

ment des symptômes présentés par le malade, mais aussi du contexte social qui peut avoir causé la maladie. On encouragera les familles à venir régulièrement et au complet aux consultations des unités. Les médecins, infirmières et travailleurs sociaux seront présents, ou pourront être appelés au téléphone, de jour comme de nuit, les dimanches comme les jours de semaine. Un système de rendez-vous évitera les longues attentes si fréquentes dans les cliniques externes et permettra de voir le médecin plus vite qu'en pratique privée. Les unités de médecine familiale pourront offrir tous les services des hôpitaux dans lesquels elles sont établies: tests de laboratoires, radiographies, consultations de spécialistes, services sociaux etc.

Une unité de médecine familiale travaille déjà avec un personnel restreint, depuis un an au moins, dans chacun des hôpitaux mentionnés; mais, faute de place, de personnel permanent et de fonds d'équipement, il leur était impossible de fonctionner à plein rendement. Par l'entremise du docteur Sidney Lee, vice-doyen (Santé publique), la Faculté de médecine de McGill a amorcé la mise au point d'une politique globale conjointe des unités de médecine familiale, présentée au gouvernement. En juin dernier, les membres de la Faculté ont voté en faveur de la création d'un département de médecine familiale, pour former, en regard des spécialistes, des médecins pratiquant une médecine de base. Ces deux dernières années d'ailleurs, McGill a instauré deux programmes post-gradués en médecine familiale, l'un, donné conjointement par le *Montreal General* et le *Children's Hospital*, l'autre par le *Jewish General*.

Au fur et à mesure que se développeront les unités de médecine familiale, la Faculté de médecine augmentera et renforcera sa capacité d'enseignement pour former le personnel médical de ces unités. La formation des travailleurs sociaux et des infirmières fait en ce moment l'objet d'une étude approfondie par les départements de McGill que ces questions concernent. Les infirmières recevront à l'avenir une formation plus complète qui leur permettra d'évaluer la gravité de l'état physique ou mental d'un malade.

Matériel électronique pour satellites

La société *Hughes Aircraft Company* d'El Segundo (Californie) a accordé à la société *Northern Electric* de Montréal un contrat évalué à plus d'un tiers de million de dollars. La commande de ce matériel très complexe de télémétrie et de commande digitale ouvre à la société canadienne la voie à un marché international important.

Deux jeux de matériel électronique seront montés et vérifiés dans le secteur d'assemblage de vaisseaux spatiaux à l'usine de transmission de la *Northern Electric* à Lucerne (Québec), où le matériel électronique pour satellites est mis en place.

Le matériel sera placé dans deux satellites Intelsat IV-A - nouvelle série de vaisseaux spatiaux qui doit être exploitée par le consortium international des satellites de télécommunication (Intelsat). Les satellites permettront d'assurer un meilleur service de télécommunications transocéaniques étant donné le besoin grandissant des communications internationales. Le Canada détient 3.48 pour cent des intérêts d'Intelsat.

Les assemblages électroniques destinés aux deux satellites Intelsat IV-A seront livrés en Californie au cours de 1974 afin d'y être intégrés à l'ensemble du vaisseau spatial de 24 canaux. Le lancement du premier satellite doit avoir lieu au début de 1975.

Des ingénieurs vont aider le Brésil

Dix ingénieurs canadiens sont arrivés récemment au Brésil pour aider à la réalisation d'un chemin de fer de 610 milles de long traversant le bassin de l'Amazone et débouchant, au sud de l'Équateur, sur un important gisement de minerai de fer.

Les ingénieurs sont de *Canac Consultants*, le service de consultation international du Canadien-National et d'Air Canada.

Canac s'est joint à *Lasa*, une des firmes de consultation en génie les plus importantes au Brésil, afin de former un consortium pour ce projet, qui doit s'échelonner sur 18 mois. Le chemin de fer servira à transporter le minerai de fer du gisement de la Serra dos Carajas au port de Ponta da Madeira.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraît tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".

Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.